



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des pêches et des océans

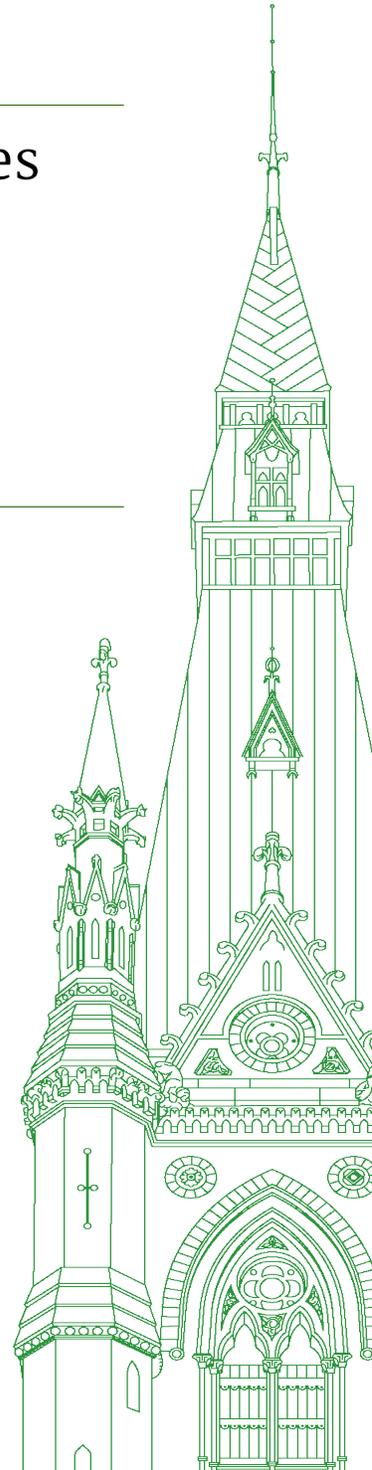
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 036

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le vendredi 21 octobre 2022

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le vendredi 21 octobre 2022

• (1350)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): Soyez les bienvenus.

Nous avons deux témoins inscrits dans le premier groupe. Nous accueillons Mme Moira Brown, scientifique principale au Canadian Whale Institute, et Mme Lyne Morissette, biologiste marine et médiatrice environnementale, qui représente M-Expertise Marine.

Je sais que Mme Morissette a déjà comparu devant le Comité, et je pense bien que Mme Brown aussi.

J'aimerais rappeler à ceux qui participent par Zoom que vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le son du parquet, le français ou l'anglais. Je vous rappelle aussi que les captures d'écran ou les photos de votre écran sont interdites. De plus, lorsque vous posez une question, veuillez indiquer à qui elle s'adresse.

Je suis certain que j'oublie quelque chose, mais nous allons passer aux exposés des témoins pour ensuite leur poser des questions.

J'ai décidé de diviser les deux groupes également, en allouant 35 minutes à chacun. Nous nous arrêterons là où nous serons rendus après ces 35 minutes.

J'invite maintenant Mme Brown à faire sa déclaration préliminaire de cinq minutes.

[Français]

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

J'aimerais simplement vous demander d'indiquer à tous nos interlocuteurs que tout le monde a passé le test de son avec succès. Merci.

[Traduction]

Mme Moira Brown (scientifique principale, Canadian Whale Institute): Merci beaucoup, monsieur.

Je suis scientifique principale au Canadian Whale Institute et dans l'équipe de sauvetage de Campobello qui intervient auprès des baleines empêtrées dans des engins de pêche dans les eaux du Québec et des provinces maritimes du Canada. Je suis également scientifique émérite au New England Aquarium de Boston, au Massachusetts.

J'ai commencé à faire de la recherche sur la baleine noire en 1985 et, mon Dieu, cela fait 37 ans maintenant. J'ai étudié la baleine noire dans tous ses habitats, depuis son lieu de mise bas en Floride jusqu'à son habitat relativement nouveau dans le golfe du Saint-Laurent. Nous utilisons l'ensemble des données que nous avons recueillies au fil des ans dans tous ces différents habitats.

La première stratégie de rétablissement de Pêches et Océans Canada a été rédigée sous ma direction. Au début des années 2000, j'ai dirigé un groupe de travail chargé de déplacer les voies de navigation de la baie de Fundy et une zone dans le bassin Roseway pour tenter de mettre fin aux collisions avec des navires dans les deux secteurs essentiels à la baleine noire dans les eaux canadiennes. À l'époque, nos efforts de conservation portaient surtout sur les collisions avec des navires, car c'était la principale cause de mortalité dans les années 1990 et au début des années 2000.

Nous avons commencé à étudier la baleine noire dans le golfe du Saint-Laurent en 2013 et 2014, en partie parce que nous la voyions de moins en moins dans la baie de Fundy. Maintenant, bien sûr, depuis la mortalité inhabituelle enregistrée en 2017, je me concentre sur le golfe du Saint-Laurent, je fais de la recherche sur place, j'interviens pour libérer des baleines empêtrées et je me sers des données recueillies pour travailler avec les différents groupes consultatifs dirigés par Transports Canada et Pêches et Océans Canada pour répondre à la situation critique de la baleine noire dans le golfe.

Je dirais que le Canada a fait un travail formidable, en réagissant très rapidement à ce qui s'est passé dans le golfe en 2017, et de nouveau en 2018, étant donné le nombre élevé de décès causés par des activités humaines, par des collisions avec des navires et par l'enchevêtrement dans des engins de pêche. Après y avoir consacré la majeure partie de ma vie adulte, dont un certain temps aux États-Unis, je peux vous dire que ce travail est en cours aux États-Unis depuis environ 1996. Or, en l'espace de cinq ans depuis 2017, nous avons non seulement appliqué des mesures de protection semblables pour la baleine noire dans nos eaux, mais nous avons aussi surpassé ce que font nos voisins du Sud.

Il y a encore du travail à faire — le problème n'est pas réglé — et, comme de nombreuses mesures de conservation, ce n'est pas quelque chose qui se règle une fois pour toutes. C'est quelque chose que nous devons faire à répétition pendant des années, si nous voulons sauver la baleine noire de l'Atlantique Nord et assurer la co-existence des pêches et du transport maritime dans les eaux canadiennes.

Merci beaucoup. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Morissette, pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Lyne Morissette (biologiste marine et médiatrice environnementale, M-Expertise Marine): Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, membres du Comité permanent des pêches et des océans, merci de m'avoir invitée à cette rencontre.

Mon nom est Lyne Morissette, je suis chercheuse en écologie marine et spécialisée dans le fonctionnement des écosystèmes, les pêcheries et la conservation des océans. Depuis 2015, je m'intéresse à la situation de la baleine noire de l'Atlantique Nord, du point de vue de son écologie, de ses migrations et de ses interactions avec les activités humaines, dont la pêche qui a lieu dans le golfe du Saint-Laurent. J'ai eu la chance de plonger dans cet univers et de participer à une multitude de remue-méninges, de réunions de gestion, d'échanges scientifiques, d'essais en mer de nouvelles technologies de pêche, et aussi de nécropsies sur des baleines. C'est dans ce contexte que je vous présente aujourd'hui mes observations, dans le but d'améliorer la situation et de donner le plus de chances possible à la survie à la fois des espèces en péril et des humains qui doivent coexister sur le même territoire.

La situation de la baleine noire est critique. Nous parlons ici d'une espèce qui pourrait avoir disparu dans 20 ans si rien n'est fait. Dans un tel contexte, nous devons être efficaces et n'avons pas le luxe de nous passer du savoir de qui que ce soit.

Depuis 2017, les principaux représentants du secteur des pêcheries n'ont cessé d'encourager le développement de connaissances et d'outils améliorés pour prévenir les interactions négatives avec les baleines noires. Malheureusement, pour plusieurs aspects critiques, il existe encore de grandes lacunes dans nos connaissances et nos actions. Ces lacunes soulèvent également des risques qu'il est important de souligner.

Tout d'abord, le manque de connaissances sur certains aspects de l'écologie des baleines peut nous amener à consacrer du temps et de l'énergie à des mesures de gestion et de protection inefficaces, voire inutiles.

Deuxièmement, il existe une grande catégorie de connaissances qui ne sont pas intégrées de façon optimale dans la façon habituelle de faire les choses, à savoir nos connaissances sur la pêche. Ces lacunes dans les connaissances soulèvent également des risques importants, tant sur le plan socioéconomique qu'environnemental, comme de nuire à une pêche sans raison claire valable et quantifiable, ou encore d'ignorer les connaissances des pêcheurs sur le milieu de vie de l'espèce en péril. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des espèces menacées, pour lesquelles nous n'avons pas le luxe de lever le nez sur les connaissances et les idées.

Le défi actuel est qu'on essaie de sauver une espèce, la baleine noire de l'Atlantique Nord, en gérant la pêche au crabe ou au homard, dans la plupart des cas. La sauvegarde de la baleine noire est faite sur la base de ce qu'on appelle la meilleure science possible, tandis que la gestion des flottilles de pêche est faite en demandant à des spécialistes de la conservation et à des biologistes de protéger les baleines à l'aide d'outils de gestion des pêches au crabe ou au homard sans connaître le mode d'opération, les limites et les possibilités de cette pêcherie.

Essayer de planter un clou avec un tournevis peut être inefficace. C'est un peu comme demander à un neurochirurgien de conduire une voiture de course. Ce sont deux domaines d'excellence, mais vous ne pouvez pas demander à un expert de passer de l'un à l'autre. Cette discordance est à la source de l'inefficacité et du manque de cohésion actuelle dans nos interventions pour protéger la baleine noire.

En plus de cet arrimage imparfait, j'ai constaté au cours des cinq dernières années un manque de considération flagrant pour les pêcheurs, qu'on invite à des réunions, à quelques jours d'avis, et qui

sont davantage perçus comme des décorations ou des noms sur une liste, au lieu d'être intégrés pour tous les apports forts pertinents qu'ils peuvent fournir aux discussions et aux décisions.

La coexistence se définit comme l'existence simultanée avec d'autres personnes ou d'autres phénomènes. Son antonyme est la succession, qui signifie, au sens écologique, que de nouvelles espèces peuvent supplanter les espèces actuelles dans la quête des ressources, entraînant la disparition de l'espèce principale. La coexistence est un concept souvent utilisé en écologie pour décrire l'interaction entre différentes espèces dans un écosystème. Nous ne nous en rendons peut-être pas compte, mais on traite réellement ici de questions relatives à deux espèces: l'*Homo sapiens* et l'*Eubalaena glacialis*. Cela nous rappelle que nous aussi, les humains, faisons partie de l'écosystème.

Coexister, c'est justement éviter la disparition d'une des deux composantes de notre système. C'est essayer de sauver les pêcheries et les baleines, et leur permettre de survivre simultanément sur le même territoire. Coexister, c'est s'assurer que nous n'interdisons pas la pêche et que nous n'ignorons pas la situation critique d'une espèce en péril.

La baleine noire est une espèce en voie de disparition. Comme pour toutes les espèces confrontées au même sort, il est urgent d'agir. Cette urgence exige des mesures efficaces, et non de l'intimidation ou des actions sans discernement. L'approche de précaution est une solution, à condition qu'elle ne soit pas unilatérale et qu'elle évalue également les conséquences que pourrait avoir la sauvegarde des baleines sur une pêcherie et les communautés côtières. Pour avoir les meilleures chances de réussir à sauver la baleine noire, nous devons être efficaces, tant avec les outils que nous utilisons qu'avec les experts que nous mettons à contribution. Chaque fois que nous avons inclus le point de vue et l'expérience des pêcheurs dans le processus, nous avons obtenu de grandes occasions favorables, probablement les plus prometteuses et les plus efficaces.

• (1355)

Je pense que c'est en travaillant ensemble que nous arriverons aux meilleures solutions de coexistence.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Sean Brillant, de la Fédération canadienne de la faune, pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Sean Brillant (biologiste principal en conservation, Programmes marins, Fédération canadienne de la faune): Bonjour, tout le monde.

Je m'appelle Sean Brillant. Je suis biologiste principal en conservation pour les programmes marins de la Fédération canadienne de la faune. Je travaille sur les baleines noires depuis 2007. J'ai l'avantage de siéger à plusieurs comités nationaux et internationaux sur la gestion et l'étude des baleines noires de l'Atlantique Nord: le Ropeless Consortium, le North Atlantic Right Whale Consortium, les comités consultatifs techniques de Transports Canada sur la sécurité des navires, ainsi que des instances du MPO comme le comité consultatif sur le désempêchement des grandes baleines, le groupe de travail technique sur les baleines noires et le comité consultatif sur les baleines noires.

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant votre comité. J'espère pouvoir vous fournir des renseignements supplémentaires aujourd'hui.

La FCF est un organisme de bienfaisance national voué à la conservation de la faune qui compte plus de 200 000 adhérents. Nous travaillons sur les espèces en voie de disparition depuis 60 ans et sur les menaces qui pèsent sur les baleines noires depuis bientôt 13 ans.

Je suis aussi très heureux d'être le troisième à vous parler, parce que je n'aurai pas à passer trop de temps à vous donner de l'information. Je sais que vous avez tous une bonne compréhension de la situation critique et urgente où se trouve une des grandes baleines les plus menacées de la planète, ainsi que notre industrie de la pêche, surtout en ce qui concerne son accès au marché américain.

Je vais aller droit au but. J'ai trois recommandations à vous soumettre.

Premièrement, on doit réduire le risque pour les baleines noires d'au moins 90 % si on veut qu'elles survivent. Si rien ne change, l'espèce disparaîtra de notre vivant. Nous serons tous là lorsque le dernier spécimen s'éteindra.

Comme vous l'avez déjà entendu, mon équipe et moi avons mené une enquête pour déterminer dans quelle mesure les fermetures statiques et dynamiques des pêches appliquées depuis 2018 ont pu réduire le risque que présentent les engins de pêche au crabe des neiges. Nous avons calculé que c'était entre 60 % et 65 %, ce qui est louable. Mais nous devons atteindre 90 % pour toutes les pêches. Ce n'est pas le moment d'appuyer sur les freins ou de prendre des raccourcis. Le travail n'est pas terminé.

Vous avez aussi entendu que la population de baleines noires compte probablement moins de 350 individus. Une étude publiée la semaine dernière montre qu'au début de 2018, il n'y avait que 72 femelles reproductrices, il y a quatre ans de cela. Comme nous le savons tous, les femelles forment la partie la plus importante d'une population pour diverses raisons, mais surtout parce qu'elles sont les seules à pouvoir créer de nouveaux individus. On parle d'une population de seulement 350 individus, mais en réalité, la situation est encore plus sombre.

Deuxièmement, nous devons continuer d'étudier et de surveiller cette espèce et les autres espèces de baleines.

Chercher des baleines n'est pas facile. Pour les détecter, il faut soit les voir, ce qui est difficile parce qu'elles vivent sous l'eau, soit les entendre, ce qui est difficile aussi parce qu'elles ne font pas toujours du bruit. J'insiste là-dessus: elles ne font pas toujours du bruit. Cela veut dire que si vous entendez une baleine noire, vous savez qu'il y en a une alentour; si vous n'entendez pas une baleine noire, cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas une alentour. C'est pourquoi les grilles à poissons fermées ne peuvent pas être rouvertes par détection acoustique, par exemple.

Nous devons aussi mieux connaître les torts que nous causons aux baleines. Plus de 85 % des individus dans cette population ont des cicatrices indiquant qu'ils ont été empêtrés dans des engins de pêche au moins une fois dans leur vie, dans certains cas même jusqu'à sept fois. Chaque année, le quart de la population porte de nouvelles cicatrices. Chaque année, le quart de la population s'emmêle dans des cordages. Nous sommes pratiquement incapables d'en déterminer l'origine, parce qu'au moment où nous pouvons enquêter sur l'incident, l'engin de pêche est plus souvent qu'autrement impos-

sible à identifier. Toute pêche qui laisse des cordages dans l'eau contribue à la menace d'enchevêtrement de ces animaux et d'autres aussi. C'est le cordage qui pose problème.

Troisièmement, pour régler ce problème, il faudra que l'industrie de la pêche, les Canadiens et nos gouvernements fassent preuve de leadership et s'ouvrent au changement. Nous voulons continuer à profiter des richesses de l'océan, mais nous devons le faire sans détruire d'autres espèces. Nous ne pouvons pas continuer à pêcher comme nous le faisons depuis 400 ans. Ce changement est difficile, il doit s'opérer dans la collaboration et s'appuyer sur les meilleures données scientifiques disponibles.

Au cours des quatre dernières années, la FCF a collaboré avec des pêcheurs pour étudier des systèmes de pêche sans cordage ou de cordage à la demande. Contrairement à ce que vous avez peut-être entendu, cette technologie ne relève pas de la science-fiction ni de l'expo-sciences et elle n'est pas une menace pour l'industrie. Elle fonctionne. Sept systèmes différents de pêche sans cordage ont été testés plus de 600 fois par 14 pêcheurs différents de crabe des neiges et de homard dans les provinces maritimes.

L'été dernier, avec l'appui du Fonds d'adoption des équipements pour la protection des baleines, qui arrive à échéance, nous avons créé un programme de prêt d'engins de pêche, que nous appelons « CanFish », qui fonctionne un peu comme une bibliothèque d'outils communautaires. Nous l'avons fait juste à temps. Au début de mai, des baleines noires sont apparues dans les pêcheries du crabe des neiges au large de Tignish, à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces pêcheries ont été fermées pour le reste de la saison. Les pêcheurs ont communiqué avec nous dans un état de panique compréhensible, et nous avons pu les aider. Nous avons fourni 54 systèmes de cordage à la demande à 10 pêcheurs différents. Nous leur avons montré comment les installer et comment s'en servir pour pêcher sur leurs bateaux.

• (1400)

Ils ont pêché pendant quatre à six semaines dans des zones fermées, avec ces systèmes ou avec des engins sans cordage. Ils ont fait plus de 150 remontées et débarqué plus de 370 000 livres de crabe des neiges. On a pu du même coup éliminer 500 filins à bouées de la zone, ce qui a rendu tout le golfe beaucoup plus sûr pour les baleines noires.

J'en suis très heureux. C'était une véritable réussite qui a aidé à la fois les pêcheurs et les baleines. Je suis convaincu que c'est la voie de l'avenir.

Merci de votre attention. Je serai heureux de répondre à vos questions et de discuter avec vous.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer aux questions. Pour cette partie, nous n'aurons qu'un seul tour.

Notre premier intervenant est M. Small, pour six minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Brillant.

Monsieur Brillant, il semble que nous ayons une politique universelle pour tout le Canada atlantique. Je suis en train de regarder la carte de Whale Insight, et je vois les points où on a aperçu des baleines du côté de Terre-Neuve-et-Labrador. La raison pour laquelle je vous pose ma question, c'est qu'il n'y en a pas beaucoup.

Je regarde les dates, et chaque date d'observation d'une baleine — j'en vois seulement cinq ici depuis 2016 autour de l'île — se situe en dehors de la saison du crabe et du homard. Il y a eu une observation le 17 juin — je crois que c'était dans les zones 3P —, mais même là, en dehors de la saison du homard. C'est à la fin de la saison.

Celles de la presqu'île Avalon — deux dans la zone 3L et les deux dans la zone 3K, et absolument aucune au Labrador — ont toutes eu lieu en septembre ou à la fin de novembre, bien en dehors des saisons du homard et du crabe des neiges.

Pourquoi ces pêcheurs devraient-ils se plier aux exigences de la protection des baleines noires alors qu'il n'y a pas la moindre chance d'en trouver là? On est bien en deçà de votre cible de protection de 90 %, parce que le risque est nul. Qu'avez-vous à dire à ce sujet?

• (1405)

M. Sean Brilliant: Beaucoup de pêcheurs avec lesquels nous travaillons ont un dicton que j'aime beaucoup: il n'y a pas baleine dans le secteur, jusqu'à ce qu'il y en ait une.

Depuis quelques années, nous constatons que l'habitat des baleines se déplace, les baleines migrent vers d'autres zones. Oui, s'il y a une très faible probabilité que des baleines se trouvent dans une zone, c'est une excellente nouvelle. Nous devons quand même porter attention aux outils dont disposent les pêcheurs pour réduire le risque d'empêchement et ne pas oublier que même s'il n'y a jamais eu de baleine dans la zone, cela ne veut pas dire qu'il n'y en aura jamais. Nous devons nous assurer que tous les pêcheurs sont préparés à cette éventualité, tout en améliorant la viabilité de leur pêche.

C'est une partie de la réponse.

M. Clifford Small: En parcourant les données d'observation des baleines, je vois « observation visuelle confirmée », « observation fortuite », et ainsi de suite. Dans quelle mesure ces observations sont-elles vérifiables, en fait?

M. Sean Brilliant: Ces observations sont très fiables. Tout le monde est très conscient qu'il peut y avoir des erreurs d'identification. Dans la plupart des cas, des photographies sont prises et soumises à l'examen d'experts capables d'identifier les baleines noires ou des parties de ces baleines. Nous sommes convaincus que ces données sont exactes.

On parle d'observation fortuite quand des baleines sont aperçues hors du cadre d'une activité de surveillance des baleines noires, lorsque quelqu'un en aperçoit une par hasard et prend une bonne photo. Après avoir été vérifiée par un expert, cette donnée sera ajoutée à notre programme de cartographie.

M. Clifford Small: Très bien, je vous remercie d'avoir éclairé ma lanterne. Je l'apprécie.

Certaines pêches au large de la côte du Labrador et tout au long du littoral nord-est de Terre-Neuve-et-Labrador se font dans des eaux très profondes. En fait, les pêcheurs utilisent parfois des engins pouvant descendre à 800 brasses, ce qui équivaut à près d'un mille de profondeur.

Ces mécanismes à cordes peu résistantes ou cassantes ne peuvent pas fonctionner. La tension est tellement forte sur les cordes verticales, qu'on dirait presque des tiges d'acier. Je l'ai moi-même constaté quand je suis allé là-bas. Il est parfois très difficile de remonter la bouée à bord, le risque qu'une baleine s'empêtre dans des cordages aussi tendus est donc minime.

Je ne vois pas comment ces systèmes gonflables... Je ne sais pas comment vous les appelez, j'ai oublié le terme, mais ceux qui remontent du fond ...

M. Sean Brilliant: Vous voulez parler des systèmes de cordage à la demande.

M. Clifford Small: Oui.

Vu le risque extrême que posent les engins fantômes dans ces eaux, quelles solutions proposez-vous pour ces pêcheurs?

M. Sean Brilliant: Il est absolument nécessaire de faire des essais avec les pêcheurs.

Nous n'avons pas utilisé cet engin à la demande dans des profondeurs de 800 brasses, donc ce que vous dites est tout à fait vrai. Il y a beaucoup de défis et de contraintes dans ces types de pêche, surtout si le filin à bouée atteint 800 brasses de profondeur. Vous allez probablement utiliser un facteur de deux à un pour que votre filin de bouée atteigne une profondeur de 1 600 brasses. Les baleines pourraient s'empêtrer dans un câble d'une telle longueur, et pas seulement les baleines noires. Nous parlons aussi des baleines à bec communes et des cachalots. C'est un très long câble que les baleines pourront heurter et déformer.

Ce câble semble peut-être immuable pour des faiblards comme vous et moi, mais un animal de 50 tonnes qui fonce dedans pourrait s'y empêtrer.

Quelle est la solution à ce problème? La réponse n'est pas claire. La seule façon de le régler est de faire des essais avec les pêcheurs. Cela nous permettrait de voir si cet engin de cordage à la demande fonctionne ou pas.

• (1410)

M. Clifford Small: Il faut tenir compte de la réalité des intervenants du secteur. Ils ont des familles à nourrir, des factures à payer et des collectivités à soutenir et ils sont extrêmement stressés face à certaines de ces mesures. Ils constatent que ces mécanismes de rupture ne fonctionnent pas. De plus, le risque pour les populations de baleines noires est extrêmement faible.

Je pense qu'une solution universelle n'est pas indiquée dans ce cas. Pensez-vous qu'il est possible d'y apporter des modifications?

Le président: Je vous remercie, monsieur Small. Nous avons tout juste dépassé la limite des six minutes. Si je vous laisse poursuivre, je vais devoir donner moins de temps à un autre intervenant.

C'est maintenant à vous, monsieur Kelloway. Vous avez six minutes.

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je salue mes collègues ainsi que les témoins.

Mes questions seront pour Mme Brown et Mme Morissette.

À notre dernière réunion, et encore aujourd'hui, nous avons beaucoup entendu parler des préoccupations que soulève cet engin à cordes de faible résistance. Le principal problème, c'est que cela crée encore plus d'engins fantômes potentiellement dangereux. Il est nécessaire de poursuivre les essais.

Je vais poser mes questions en rafale et je demanderai ensuite à Mme Brown et à Mme Morissette d'y répondre.

Pouvez-vous nous parler de ces préoccupations et nous expliquer, si possible, pourquoi de telles mesures sont mises en place notamment en ce qui concerne le commerce, en particulier le Marine Mammal Protection Act des États-Unis?

Deuxièmement, est-ce que les engins à cordes de faible résistance donnent de bons résultats ailleurs?

Troisièmement, les allégations selon lesquelles ces engins ne sont pas sécuritaires et n'ont pas été mis à l'essai sont-elles vraies?

Quatrièmement, comment nos mesures se comparent-elles à celles des États-Unis?

Je demanderais d'abord à Mme Brown de répondre et ensuite à Mme Morissette. Si vous avez besoin de précisions, je vous en donnerai volontiers.

Allez-y, madame Brown.

Mme Moira Brown: Je vous remercie, monsieur Kelloway.

Je vais commencer par répondre à votre dernière question. Comment nos mesures se comparent-elles à celles des États-Unis?

Les fermetures de zones que Pêches et Océans met en place dans les eaux canadiennes en raison de la présence de baleines noires sont sans précédent. C'est une solution qui consiste à retirer les cordages des eaux où les baleines sont présentes, mais elle impose un lourd fardeau à l'industrie. Il y a plusieurs exemples, en plus que ceux présentés par M. Brillant, notamment celui du crabe des neiges vendu sur le marché depuis quelques années, qui est pêché dans la ZPC 12 à l'aide d'engins sans corde dans les zones fermées.

J'ajoute que quand on dit sans corde, ce n'est pas vraiment le cas. Il s'agit d'un système de cordages et de lignes à la demande.

J'ajoute également, à l'intention de M. Small, que bon nombre des fabricants de cette technologie ont débuté leur carrière dans le domaine de l'océanographie, où ils récupéraient des engins à une profondeur de plus de 5 000 pieds. Il fort est probable qu'en travaillant avec les pêcheurs, nous serons en mesure de nous régler certains des problèmes les plus importants.

Le problème avec les cordes à faible résistance ou les maillons faibles, monsieur Kelloway, c'est le risque de créer des engins fantômes. Il n'y a aucun doute à cet égard. Les travaux dans ce domaine sont effectués au Canada. Il y a aussi des travaux en cours dans les eaux du Massachusetts avec des pêcheurs de homard de la région qui font l'essai de différents engins à maillons faibles. Ils constatent qu'ils peuvent y arriver.

La clé de toutes ces mesures... Il n'y a pas de solution miracle à ce problème et aucun type d'engin, que ce soit des cordes à la demande ou des liens maillons faibles, qui permettra à lui seul de régler tous les problèmes pour tous les types de pêches. Il n'existe pas de solution universelle à ce problème.

C'est pourquoi les programmes proposés par la Fédération canadienne de la faune et d'autres organisations avec lesquelles nous travaillons, principalement à l'Île-du-Prince-Édouard et aux États-Unis, démontrent que si nous mettons à la disposition des pêcheurs tous les types de systèmes afin qu'ils en fassent l'essai, ils pourront déterminer eux-mêmes lequel fonctionne le mieux et est le mieux adapté à leur pêche.

J'espère avoir répondu à toutes vos questions.

M. Mike Kelloway: Oui, en grande partie. Je vous remercie, madame Brown.

Je vais maintenant inviter Mme Morissette à répondre aux mêmes questions et à faire d'autres observations si elle le souhaite.

• (1415)

[Français]

Mme Lyne Morissette: Merci, monsieur Kelloway.

En fait, la réponse de Mme Brown est assez complète. On sait que les maillons faibles fonctionnent. C'est une des solutions potentielles qu'on est en train de tester et qui fonctionne en Angleterre et en Australie. Il y en a aussi des exemples au Brésil dans différentes pêcheries. Cependant, ce n'est pas la seule solution.

Comme l'ont mentionné Mme Brown et M. Brillant, l'important, c'est vraiment de faire des tests dans une variété de conditions, en tenant compte des divers besoins des différentes pêcheries, que ce soit le crabe, le homard, les espèces hauturières et les espèces côtières. Certains pêcheurs de crabe, notamment acadiens ou gaspésiens, ont des lieux de pêche complètement différents. Les paramètres ou le contexte des tests varient. Évidemment, aucune solution ne fonctionnera de façon universelle, et c'est là où est le risque. Il n'y a pas de solution miracle. Il n'y a rien qui fonctionne à 100 % pour l'instant.

À l'heure actuelle, il ne faut pas trop rapidement croire qu'on a une solution efficace et fonctionnelle. Il faut vraiment continuer à documenter le mieux possible nos connaissances sur les solutions potentielles. Je réitère que les gens les mieux informés du fonctionnement de leurs pêcheries, ce sont les pêcheurs, avec lesquels on s'efforce de travailler de plus en plus. Les deux autres témoins d'aujourd'hui en sont une preuve vraiment inspirante.

[Traduction]

M. Mike Kelloway: Je vous remercie, madame Morissette.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste 30 secondes. Je ne pense pas que ce soit assez pour une question et une réponse, nous allons donc poursuivre.

M. Mike Kelloway: Vous avez raison. Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Kelloway.

Madame Desbiens, vous avez six minutes. Allez-y.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de leur présence aujourd'hui. Il est toujours très intéressant et fructueux de vous écouter.

Madame Morissette, vous avez dit quelque chose de très intéressant tantôt. Vous avez parlé de la coexistence de deux réalités et du fait qu'on ne tient pas compte à leur juste valeur des connaissances des gens sur le terrain alors qu'on veut sauver les baleines et la pêche.

Quelle serait l'approche idéale pour répondre à l'urgence et à l'efficacité?

Mme Lyne Morissette: Merci beaucoup de votre question.

Je pense que l'approche idéale serait vraiment de mettre toutes les connaissances à contribution, que ce soit la réalité des gestionnaires qui doivent imposer des lois ou gérer les menaces économiques qui nous pèsent dessus, comme la Marine Mammal Protection Act, ou encore les connaissances des pêcheurs sur le terrain et les connaissances scientifiques des experts en conservation et en biologie concernant ces espèces en péril au Canada. Il faudrait rassembler toutes ces connaissances pour s'offrir les meilleures options possible.

En fait, on le fait de plus en plus. On comprend l'utilité d'une approche axée sur la coexistence et la concertation. Par ailleurs, puisqu'il existe des problèmes similaires dans l'industrie du transport maritime, je constate que cela semble plus facile du côté du transport que du côté des pêcheries. Cependant, la volonté est là. Il nous reste encore quelques efforts à faire pour y parvenir. Il est d'une importance cruciale de rassembler les connaissances de tout le monde. En effet, avec cette horloge qui ne cesse de tourner et le temps qui nous presse, nous n'avons pas le luxe de nous passer du savoir de qui que ce soit.

Mme Caroline Desbiens: Merci, c'est très intéressant.

Vous disiez tantôt qu'il n'y a pas qu'une seule solution à ces problèmes.

Selon vous, est-ce qu'une approche sectorielle, selon la zone, le genre de pêche, la profondeur de l'eau et les différents exercices de pêche à l'intérieur de ce grand secteur, serait prometteuse, en collaboration avec les pêcheurs?

Mme Lyne Morissette: Effectivement, les connaissances qu'ont les pêcheurs de leurs lieux de pêche et une approche à une échelle plus fine sont cruciales. Nous avons fait des modélisations qui permettent de comparer à une échelle plus fine la position des baleines aux endroits où sont déployés les engins de pêche, permettant ainsi de déterminer ce que M. Brillant décrirait comme l'état de risque de cooccurrence de la pêcherie des baleines. Il faut utiliser cette échelle fine pour déceler là où le risque est le plus faible. Le risque zéro n'existera jamais, mais il faut donner l'occasion à la pêche d'être pratiquée là où les risques sont plus faibles et de faire des gains en matière de conservation tout en permettant à l'industrie de perdurer.

Je pense que les meilleurs alliés que nous avons pour sauver cette espèce sont ceux qui ont la plus grande incidence sur celle-ci. Malheureusement, malgré tout leur savoir, ce ne sont pas les scientifiques qui ont une incidence sur l'espèce, ce sont les pêcheurs. Il faut donc les avoir comme alliés. Pour qu'ils adhèrent à notre vision pour protéger l'espèce, il faut absolument les impliquer dans le processus.

• (1420)

Mme Caroline Desbiens: J'aimerais que vous nous parliez de capacité et d'efficacité. Que suggérez-vous au Comité et à Pêches et

Océans Canada pour améliorer la capacité de réagir rapidement et l'efficacité de cette réaction?

S'agit-il de mettre sur pied une table de concertation, de diviser les interventions par secteur, et de répartir les scientifiques et les pêcheurs en fonction de leur spécialité pour intervenir dans différentes zones le plus rapidement possible? Qu'est-ce qui marcherait le mieux?

Mme Lyne Morissette: Des tables de concertation, des comités consultatifs et des réunions, il y en a déjà. Le temps est venu de se pencher de façon tangible sur ces idées afin de les mettre en œuvre. Il faut que cela dépasse la simple tenue de dizaines de réunions chaque année.

Le temps est venu de vraiment avoir l'audace de faire ce dont on discute dans ces réunions et de prendre en considération toutes les recommandations qui sont émises, pas seulement celles des scientifiques, mais aussi celles de tous les experts de la mer, afin de se donner les meilleures options possible.

Mme Caroline Desbiens: Que pourrions-nous faire pour vous aider et pour que le ministère entende ce que vous nous dites cet après-midi? Le Comité devrait-il donner une directive particulière au ministère?

Mme Lyne Morissette: Il faut absolument favoriser une réelle concertation et mettre en valeur les connaissances de tout le monde.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie, madame Desbiens.

Nous passons maintenant à Mme Barron. Vous avez six minutes tout au plus.

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins de leur présence.

Ma première question est pour M. Brillant.

Vous avez parlé du succès du Fonds d'adoption des équipements pour la protection des baleines. Pouvez-vous nous donner une idée du taux de participation? Quelle a été la réaction des pêcheurs qui ont participé?

M. Sean Brillant: Le taux de participation a été assez bon. Dix pêcheurs se sont prévalus de notre programme de prêts. Ce sont ceux qui ont été les plus durement touchés par les fermetures et qui avaient besoin d'un accès immédiat à ces engins pour continuer à pêcher dans les zones fermées.

Nous aurions probablement pu en équiper bien davantage, mais nous n'avons pas suffisamment d'engins. Nous avons depuis réussi à augmenter notre stock. Si l'occasion se présente à nouveau, nous espérons pouvoir aider un plus grand nombre de pêcheurs en leur fournissant les outils dont ils ont besoin pour continuer à pêcher en toute sécurité à proximité des baleines.

Mme Lisa Marie Barron: À ce sujet justement, quelles sont les perspectives d'avenir? Que vous a-t-on dit? Vous a-t-on dit à quel moment prendra fin le financement du programme? Vous a-t-on dit si vous obtiendrez de nouveaux fonds pour poursuivre ce projet?

M. Sean Brillant: Il est difficile de répondre à cette question.

Nous ne savons pas précisément si le financement de notre projet se poursuivra. Mon organisation est très déterminée à trouver un moyen de continuer à fournir de ces équipements aux pêcheurs. Bon nombre de nos partenaires pêcheurs souhaitent vivement que ce programme se poursuive. Ils en reconnaissent la valeur, étant donné qu'ils ne peuvent jamais savoir s'il y a une baleine dans les parages jusqu'à ce qu'il y en ait vraiment une. Ils commencent à comprendre l'importance d'avoir accès à cet engin.

Nous cherchons à obtenir le soutien d'organisations philanthropiques et d'autres groupes et nous avons des discussions avec les pêcheurs sur l'importance de soutenir ce genre de projet. Le Fonds d'adoption des équipements pour la protection des baleines est un programme de deux ans seulement qui prendra fin cette année. Nous espérons toutefois convaincre le gouvernement du Canada de rester partenaire du projet.

• (1425)

Mme Lisa Marie Barron: J'ai une dernière question pour vous. Pouvez-vous nous faire part de vos réflexions sur la meilleure façon d'accroître la visibilité de vos réussites dans le cadre de ce projet? D'après vous, quelle serait la meilleure façon de procéder pour obtenir la meilleure information possible, et qui devrait participer à cette discussion?

M. Sean Brilliant: Je suis tellement heureux d'avoir des nouvelles des pêcheurs qui travaillent avec nous, qui font des essais, surtout ceux qui ont bénéficié du programme de prêts cette année. Ils disent que l'accès à cet équipement a sauvé leur saison de pêche. Ils ont pu récolter plus de 170 000 kilos de crabes des neiges dans une zone fermée. Autrement, ils auraient dû faire des heures de navigation pour aller pêcher plus loin. En même temps, nous avons éliminé 500 filins de bouées de la zone, ce qui est une réussite en matière de conservation, tout en assurant la poursuite de la pêche.

Les pêcheurs fournissent des preuves très claires du bien-fondé de ce genre de programme et ils en parlent beaucoup. Des organisations comme la mienne, ainsi que celles de Mme Morissette et de Mme Brown, étudient les avantages que nous apportons en matière de protection des baleines. C'est un autre élément très important, mais la véritable valeur de ce programme est ce recoupement entre les pêches et la conservation. Les pêcheurs sont une voix puissante pour expliquer de quoi il s'agit.

Mme Lisa Marie Barron: Monsieur Brilliant, je vous remercie pour le travail que vous accomplissez pour assurer la pérennité de nos pêches et, bien sûr, la protection de la baleine noire de l'Atlantique Nord.

Ma prochaine question est pour Mme Brown.

Vous avez parlé du travail que vous avez fait aux États-Unis. Pourriez-vous nous donner plus de précision sur les taux de mortalité que vous avez observés et peut-être sur les causes de décès de la baleine noire de l'Atlantique Nord?

Mme Moira Brown: Il n'y a vraiment aucune différence entre le Canada et les États-Unis quant aux causes de blessures graves et de mortalité chez les baleines noires de l'Atlantique Nord. Ce sont les enchevêtrements dans des cordages et les collisions avec un navire.

Il y a un certain nombre de programmes dans le cadre desquels le Canada et les États-Unis s'attaquent au problème en utilisant différentes méthodes, comme le cordage à la demande ou les maillons faibles. Nous avons des réussites des deux côtés de la frontière dans les petites pêches expérimentales. Par exemple, une pêcherie fermée depuis 10 ans en Floride, en Caroline du Nord et en Caroline

du Sud a récemment été rouverte. Après avoir passé 10 ans sans pouvoir pêcher le bar, les pêcheurs ont simplement adopté le cordage à la demande et ont obtenu des permis expérimentaux pour se livrer à cette pêche.

Nous en sommes à une étape où nous avons de nombreux exemples. Nous ne savions où donner de la tête en 2017, en 2018 et en 2019, pour faire face à toutes ces carcasses et tous ces changements d'habitat lorsque ces animaux sont venus dans le golfe du Saint-Laurent. Nous pouvons maintenant commencer à mettre en place des solutions bien adaptées — quelqu'un a parlé d'une approche sectorielle — à mesure que nous en apprenons davantage sur les baleines noires et, éventuellement, sur le golfe du Saint-Laurent, car il s'agit probablement d'un nouvel habitat pour elles aussi. Nous devons commencer à appliquer ces solutions massivement, au lieu de les expérimenter ici et là.

Mettons l'équipement entre les mains des pêcheurs. Faisons le tri et mettons entre les mains des pêcheurs divers types d'engins sans cordage ou des cordages à la demande. Laissez-les essayer dans les zones fermées la saison prochaine.

Le président: Merci, monsieur Brown et madame Barron.

Nous passons maintenant à M. Perkins, pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais revenir sur la question de Mme Barron au sujet des États-Unis. Vous avez dit que vous vous penchez sur ce sujet depuis 1985. Je ne vous dirai pas ce que je faisais en 1985, mais j'étais à l'université.

Plus précisément, les renseignements que nous cherchons et qui nous seraient très utiles sont les chiffres réels. Nous savons que dans les années 1970, avant que des changements ne soient apportés pour les protéger, il y avait environ 250 baleines noires, dont le nombre est passé à 400, et se situe maintenant entre 330 et 350. Il y a eu une variation de 250 à 400 grâce aux premiers changements aux voies de navigation et aux règles de pêche, qui ont porté leurs fruits, mais nous n'avons pas vu de chiffres réels sur les résultats des États-Unis.

Nous connaissons et voyons le nombre de décès de baleines noires au Canada. Les fonctionnaires ici présents ont déclaré qu'au cours des cinq dernières années, la majorité des nécropsies ont conclu que la cause était « indéterminée », qu'aucune baleine n'était morte enchevêtrée dans des engins de pêche au homard, et qu'une seule était morte à cause d'engins de pêche au crabe. Quels sont les chiffres pour les États-Unis?

Nous voyons que cela pourrait être utilisé comme barrière commerciale, et que les gens veulent s'en servir pour toutes sortes de raisons aux États-Unis. Quels sont les résultats réels des Américains? Font-ils le suivi comme nous le faisons? Savons-nous combien il y a eu de décès? Connaissons-nous les résultats de ces nécropsies?

• (1430)

Mme Moira Brown: Oui, nous le savons, et une grande partie de ces renseignements sont publiés dans des documents scientifiques.

Aux États-Unis, depuis 1996, l'Atlantic Large Whale Take Reduction Team s'efforce de réduire les risques d'enchevêtrement des baleines noires dans des engins de pêche dans les eaux américaines. Elle a mis en place des mesures de grande envergure, comme l'utilisation de lignes de fond coulantes entre la Floride et la Hague Line. Il y a des fermetures. Il y a diverses mesures.

Les baleines noires risquent de s'enchevêtrer dans les cordages partout où il y en a dans l'eau. En raison du déplacement, au printemps, de leur habitat du golfe du Maine vers le golfe du Saint-Laurent, il y a toujours un risque dans le golfe du Maine, mais les baleines vont se nourrir dans le golfe du Saint-Laurent. Il semble y avoir des densités plus faibles dans le golfe du Maine, y compris dans les zones d'habitat essentiel dans les eaux canadiennes, soit la baie de Fundy et le bassin Roseway.

Nous avons plus de problèmes au Canada aujourd'hui qu'auparavant, parce que lorsque les baleines noires se trouvaient dans les deux zones d'habitat essentiel de la baie de Fundy et du bassin Roseway, ce n'était pas pendant les saisons de pêche. La saison du homard ne commence pas avant le mois de novembre. Dans le golfe du Saint-Laurent, la présence des baleines chevauche la pêche au crabe et la pêche au homard.

Il y a beaucoup de chevauchement entre les baleines noires et divers types de pêches aux États-Unis, dont certaines ont été fermées. Il y a eu des mortalités. Il y a eu des enchevêtrements. Tous ces chiffres existent. Je ne les ai pas en tête, mais ils pourraient certainement être fournis au Comité assez facilement.

Je crois vraiment important que le Comité se rende compte que le Canada a fait plus en cinq ans pour réduire les risques que les États-Unis en 25 ans. Nous avons beaucoup d'appui de l'industrie pour essayer de régler ce problème. Les pêcheurs veulent le régler. Je n'en ai jamais rencontré un seul qui voulait prendre une baleine; jamais. À bien des égards, c'est pour eux une grande source de difficultés.

Je pense que nous devons accepter cela. Au Canada, nous avons recours à beaucoup de mesures, comme les fermetures, que les États-Unis n'utilisent pas. Ils peuvent ou non reconnaître cela comme équivalent. En fin de compte, lorsqu'une zone est fermée ou qu'il n'y a pas de cordage dans l'eau parce que les pêcheurs dans les zones fermées pêchent sans cordage, la situation est beaucoup plus sécuritaire pour les baleines. Je pense que nous en sommes là au Canada. Nous devons simplement faire cela à plus grande échelle, dans un secteur plus vaste, avec plus de pêcheurs.

M. Rick Perkins: Merci.

Si vous avez ces chiffres, ce serait bien si vous pouviez les envoyer par courriel à la greffière. Nous pourrions les déposer pour qu'ils fassent partie de notre rapport. Nous vous en serions reconnaissants.

Dans la même veine, mais sur une note légèrement différente, vous avez mentionné que l'aire d'alimentation était autrefois l'île Brier. Les baleines noires sont maintenant dans le golfe, ce qui a changé toute la dynamique que vous avez décrite. Un ancien scientifique du MPO vit dans ma circonscription et c'était un spécialiste des baleines. Il a beaucoup écrit à ce sujet dans le *Chronicle Herald*, particulièrement sur ce qui s'est passé au cours des deux années où, je crois, 12 baleines noires sont mortes, il y a quelques années.

Je lui en ai parlé personnellement. Il a dit que leur nouvel itinéraire visait en partie à suivre la nourriture, comme elles le font habituellement, mais en fait, jusqu'au détroit du Labrador. Il croit qu'un certain nombre d'entre elles sont mortes parce qu'elles suivaient la nourriture alors qu'il y avait de la glace, et qu'elles n'ont pas pu faire surface. Une fois libérées de la glace, leurs carcasses ont dérivé jusqu'au golfe du Saint-Laurent, et ont été parfois heurtées par un navire.

Il a dit que personne n'avait fait autant de nécropsies que lui sur ces baleines, et qu'il avait pu voir que beaucoup d'entre elles étaient mortes depuis longtemps. Cela amène à se demander...

• (1435)

Le président: Merci, monsieur Perkins. Vous avez largement dépassé vos cinq minutes.

C'est maintenant au tour de M. Morrissey, pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à Mme Brown.

Êtes-vous au courant de l'examen effectué récemment par une organisation appelée Seafood Watch aux États-Unis sur les pêches canadiennes? D'après votre témoignage d'aujourd'hui, diriez-vous qu'elle était complètement à côté de la plaque?

Mme Moira Brown: Eh bien, je ne connais pas nécessairement tous les critères qu'elle a utilisés pour faire cela, mais je pense qu'elle a commis une grave erreur en regroupant les pêches américaines et canadiennes dans la même liste rouge. Il s'agit de pêches très différentes, pratiquées à des périodes très différentes de l'année, avec des mesures de protection très différentes pour les baleines noires.

J'ajouterais, encore une fois, que nos mesures canadiennes dépassent, selon moi, celles des États-Unis. Elles ne sont peut-être pas encore suffisantes, mais je suis d'avis — et je ne crois pas que beaucoup de gens diraient le contraire — que nos mesures assurent une meilleure protection des baleines noires dans nos eaux que celles de nos voisins du Sud.

Ces mesures ont certainement établi des limites, et causé beaucoup de désarroi. Cela n'a pas amélioré notre relation de travail avec les pêcheurs, ce qui m'attriste. C'est, je pense, une conséquence vraiment regrettable.

M. Robert Morrissey: Merci. Je crois important que le Comité comprenne que les mesures que le Canada a mises en place ont montré la voie à suivre, en Amérique du Nord, pour protéger la baleine noire de l'Atlantique Nord. Contrairement à ce que vous entendez peut-être dire, les pêcheurs jouent un rôle important à cet égard.

Monsieur Brillant, je suis ici à Tignish, dans mon bureau de circonscription. Je connais très bien le travail qui a été fait par cette communauté de pêcheurs. Vous avez raison; tout ce que vous avez dit au Comité est exact. Je peux en témoigner, parce que j'ai parlé aux pêcheurs qui ont fait un bon examen de la technologie sans cordage qui leur permet de pêcher dans des zones réglementées, d'obtenir leurs prises et de protéger les baleines.

Y a-t-il des choses que nous pourrions faire pour améliorer cela?

M. Sean Brilliant: L'accès à l'équipement est un élément clé. Ce matériel n'est pas facile à trouver et il coûte cher. C'est pourquoi, par exemple, le programme de prêt d'engins de pêche est un excellent modèle pour la phase initiale, afin que les pêcheurs n'aient pas à faire d'énormes investissements dans ces engins pour l'instant. Nous pouvons plutôt avoir une réserve commune, un dépôt communautaire d'engins de pêche qui est à leur disposition lorsqu'ils en ont besoin.

Il est très important pour un pêcheur de bien connaître ce matériel, d'apprendre à s'en servir, et aussi de faire preuve d'ouverture d'esprit, d'être prêt à l'essayer et de découvrir que cela fonctionnera. Ce sont toutes des choses qui doivent se produire.

M. Robert Morrissey: Merci.

Ma dernière question s'adresse à Mme Morissette.

Je tiens à vous faire savoir que mon collègue de Caraquet, M. Cormier, n'a pas pu assister à la réunion du Comité aujourd'hui. Il avait hâte de vous poser des questions.

Ma question portera sur certains témoignages concernant la technologie acoustique. Pourriez-vous dire au Comité s'il est aussi efficace d'utiliser ces mêmes technologies acoustiques pour rouvrir une zone que pour la fermer? Il semble y avoir eu des témoignages contradictoires à ce sujet. Pourriez-vous nous dire si, à votre avis, il s'agit d'une bonne technologie qui permettrait aux pêches de rouvrir une zone qui avait déjà été fermée?

Mme Lyne Morissette: Je ne suis pas certaine du protocole d'utilisation des données acoustiques pour fermer ou rouvrir une zone de pêche, mais il est certain que nous devons faire la même chose pour les deux mesures, pour la fermeture et la réouverture. À l'heure actuelle, la détection acoustique fonctionne pour détecter la présence de baleines, mais elle n'est pas utilisée comme déclencheur pour rouvrir une zone lorsqu'elle est fermée. Cet écart pourrait être problématique, effectivement.

M. Robert Morrissey: En fait, c'est de cela que j'aimerais que vous me parliez, c'est-à-dire de votre expérience en tant que chercheuse sur la migration des baleines. Pensez-vous que ce serait une méthode fiable pour permettre l'ouverture d'une zone? Voyez-vous une raison de ne pas l'utiliser?

• (1440)

Mme Lyne Morissette: Non, je ne vois aucune raison de ne pas l'utiliser. La meilleure façon de s'en servir, c'est par triangulation pour s'assurer que nous avons l'emplacement exact des baleines pour la réouverture ou la fermeture d'une zone.

Il serait également important d'inclure le comportement des baleines. Lorsqu'elles se rendent dans leur aire d'alimentation, elles ne restent pas dans le secteur. Si on ferme une zone après l'autre, cela devient problématique. Cela devrait être inclus dans la façon dont nous surveillons ces baleines pour savoir si elles se nourrissent et se rassemblent quelque part ou si elles ne font que transiter vers une zone. Cela se passe au nord des Îles-de-la-Madeleine, où on ferme des zones qui ne sont pas si risquées. Elles ne font que passer.

M. Robert Morrissey: Je crois que mon temps est écoulé, monsieur le président.

Le président: Oui. Vous avez légèrement dépassé votre temps. Merci, monsieur Morrissey.

Madame Morissette, madame Brown et monsieur Brilliant, je vous remercie de votre témoignage d'aujourd'hui et de nous avoir fait part de vos connaissances dans le cadre de notre étude.

Je vais vous permettre de conclure pendant que nous passons à la deuxième partie de nos témoignages de cet après-midi. Encore une fois, merci.

Nous allons suspendre la séance pendant une minute ou deux.

• (1440) _____ (Pause) _____

• (1440)

Le président: Nous sommes de retour pour la deuxième partie des témoignages, et nous avons avec nous Mme Elmslie et Mme Fuller, et c'est tout. Nous avons deux témoins.

Nous allons commencer par les déclarations préliminaires. Nous allons commencer par Mme Fuller, pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

• (1445)

Mme Susanna Fuller (vice-présidente, Opérations et projets, Océans Nord): Oui, donnez-moi une seconde. J'avais prévu de prendre la parole après Mme Elmslie. Attendez un instant. Ce ne sera pas long.

Le président: D'accord, nous pouvons d'abord entendre Mme Elmslie, si cela vous convient.

Mme Susanna Fuller: Ce serait un peu mieux pour moi, parce que mes enfants reviennent de l'école d'une seconde à l'autre.

Le président: D'accord. Nous allons laisser Mme Elmslie commencer.

Allez-y quand vous serez prête.

Mme Kimberly Elmslie (directrice de campagne, Oceana Canada): Merci.

Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Kim Elmslie. Je suis directrice de campagne à Oceana Canada.

Oceana Canada a été créée en tant qu'organisme de bienfaisance indépendant en 2015 et fait partie du plus important groupe de défense international voué exclusivement à la conservation des océans.

Notre vision consiste à rétablir la santé et l'abondance des océans, autrefois débordant de vie, du Canada, puis à profiter des possibilités sociales, culturelles et économiques qui en découlent. En termes simples, nous voulons voir plus de poissons dans l'eau et plus de pêche.

Je suis ici pour vous parler de la baleine noire de l'Atlantique Nord, une espèce en danger critique d'extinction, qui est sur le point de disparaître. Il ne reste qu'environ 330 de ces baleines, dont 80 seulement — je crois qu'on a parlé de 72 plus tôt — sont des femelles reproductrices. Les chercheurs ont découvert que les baleines noires ne meurent plus de causes naturelles, mais de causes créées par l'homme, les deux principales menaces étant les enchevêtrements dans les engins de pêche et les collisions avec les navires. Environ 85 % des baleines noires ont sur leur corps des cicatrices causées par des engins de pêche.

Il y a de nombreuses raisons de protéger les baleines noires. C'est une espèce en voie de disparition, alors c'est la bonne chose à faire. Les sondages de 2021 ont révélé que 90 % des Canadiens veulent qu'elles soient protégées. C'est obligatoire en vertu de la Loi sur les espèces en péril, et la protection des baleines noires protège également l'accès des pêches canadiennes aux marchés lucratifs des États-Unis.

Je suis ici pour vous présenter trois recommandations différentes formulées par Oceana.

Premièrement, nous aimerions voir une transition vers une approche de gestion permanente, prévisible, transparente et adaptable, jusqu'à ce que les baleines noires ne soient plus en voie de disparition.

Deuxièmement, nous voulons que le gouvernement continue de travailler avec les intervenants pour trouver des façons de renforcer et d'améliorer les mesures de protection.

Troisièmement, nous voulons un financement permanent pour tous les aspects du programme de protection de la baleine noire, soit la science et la recherche, le suivi et la surveillance, les engins sans cordage, les efforts de désenclavement, les nécropsies et plus encore.

Comme tout le monde l'a entendu, après des décennies de présence dans la baie de Fundy, les baleines noires sont maintenant très nombreuses dans le golfe du Saint-Laurent. C'est une zone où l'on trouve certaines des pêches les plus lucratives, les plus importantes et les plus productives au Canada, ainsi que d'importantes voies de navigation.

Comme vous le savez tous, cela a créé une crise, en 2017, au cours de laquelle 12 baleines noires de l'Atlantique Nord ont été tuées, puis neuf autres ont été tuées en 2019. Il était important de trouver des solutions urgentes non seulement pour l'avenir des baleines, mais aussi pour les pêches canadiennes. En vertu de la Marine Mammal Protection Act, des États-Unis, le Canada doit démontrer qu'il a mis en place des mesures pour atténuer les enchevêtrements sans quoi il risque de perdre l'accès aux marchés américains.

Voici un peu plus de détails sur ce que nous recommandons.

Dans le cadre d'une transition vers une approche plus permanente, nous aimerions que le gouvernement, avec la participation de tous les intervenants qui ont réagi à la crise des baleines noires, mette en place une série de mesures permanentes. Les mesures qui ont été prises jusqu'à maintenant ont créé une base solide de protection. Cependant, elles ont été créées en vertu d'arrêtés d'urgence et du pouvoir discrétionnaire du ministre, qui est de nature temporaire.

Des règlements spécialement conçus sont nécessaires pour établir un fondement juridique à long terme afin de protéger les baleines noires à long terme. Les règlements doivent maintenir les forces du système dynamique actuel; être permanents, afin qu'ils soient maintenus; inclure tous les intervenants; être transparents, afin que tout le monde ait accès aux mêmes renseignements; offrir une certitude aux pêcheurs et aux exploitants de navires; et être adaptables afin qu'ils puissent s'appliquer en cas de changements régionaux.

Le gouvernement doit chercher des moyens de renforcer et d'améliorer continuellement les mesures. Pour protéger les baleines

noires en prévenant les décès inutiles et non naturels, il faudra un effort soutenu, au fil des ans, de la part de tous les intervenants et autres. Le gouvernement doit continuer de mettre en œuvre, de surveiller et d'appliquer des mesures de protection claires, dans le but d'éliminer les morts évitables de baleines noires.

La population de baleines noires continue de diminuer. Le gouvernement doit donc continuer de peaufiner et d'améliorer les mesures existantes. Une autre année, avec de multiples décès, comme en 2017 ou 2019, serait dévastatrice pour les baleines noires et le Canada pourrait se trouver en infraction à la Marine Mammal Protection Act des États-Unis.

Enfin, tout le programme des baleines noires doit être entièrement financé. Depuis 2017, le gouvernement a créé une équipe scientifique de calibre mondial. Le MPO met au point une technologie de pointe sur les engins sans cordage pour le crabe des neiges. Les scientifiques du MPO utilisent des réseaux d'hydrophones, des planeurs, des caméras infrarouges, l'imagerie par satellite et plus encore. Tous ces programmes ont besoin d'un soutien financier continu. J'ai parlé des scientifiques du MPO, mais en réalité, c'est toute la communauté scientifique.

• (1450)

Enfin, à Oceana Canada, nous croyons que ces recommandations aideront à protéger les baleines noires de l'Atlantique Nord et à garantir l'accès aux marchés américains pour les pêches canadiennes, ce qui, à long terme, favorisera la viabilité des pêches dans le Canada atlantique.

Merci.

Le président: Merci.

Vos cinq minutes sont presque écoulées.

Nous passons maintenant à Mme Fuller, pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

Mme Susanna Fuller: Merci. C'est un plaisir de vous revoir.

Je vous remercie de m'avoir invitée à prendre la parole aujourd'hui.

Je travaille pour Océans Nord, une organisation canadienne de conservation qui vise à assurer la santé des océans et des collectivités dans l'Arctique et l'Atlantique du Canada, et avec une nouvelle organisation récemment fondée au Groenland. Nous travaillons beaucoup avec les communautés autochtones et côtières sur la protection locale et les pêches durables. Nous nous penchons également sur les répercussions du transport et la mise en œuvre des corridors de transport. Nous avons un programme en pleine expansion sur les océans et les changements climatiques.

Mes collègues, que vous avez entendus aujourd'hui, sont les véritables experts de la vaste gamme de travaux qui se font sur le terrain pour veiller à ce que la baleine noire de l'Atlantique Nord ne disparaisse pas sous notre gouverne, ou à l'avenir.

Océans Nord travaille sur la protection locale, les pêches, la navigation et, comme je l'ai mentionné, les changements climatiques. La crise de la population de baleines noires de l'Atlantique Nord touche tous ces enjeux. Il est très difficile pour nous de travailler sur une de ces questions sans tenir compte des mesures qui sont en place pour les baleines noires. Nous savons que les pêcheurs sont de plus en plus confrontés à des changements qui touchent aussi bien l'endroit où ils peuvent pêcher que la façon dont ils pêchent, et parfois ce qu'ils peuvent pêcher. Aucune entreprise n'aime les changements constants. Cependant, je dirais que l'industrie de la pêche est probablement l'une des plus résilientes et des plus habituées aux changements, qu'ils lui soient imposés par la gestion gouvernementale ou par les conditions météorologiques.

Cela ne rend pas nécessairement la situation plus facile. J'ai écouté attentivement les témoignages de mes collègues de l'industrie. Je sais que pas un seul d'entre eux, pas plus que les pêcheurs qu'ils représentent, ne veut causer la mort d'une baleine noire de l'Atlantique Nord, ou de n'importe quelle baleine. C'est une expérience déchirante.

J'aimerais soulever trois points, dont bon nombre ont été abordés par mes collègues.

Le premier porte sur l'économie. Je pense que, même si de nombreuses espèces du Canada atlantique ne se sont pas encore rétablies de la surpêche, les populations qui demeurent en bonne santé, ou du moins dans un état raisonnable, font en sorte que la pêche est plus précieuse que jamais. Nous aurons toujours un marché pour les fruits de mer pêchés de façon durable qui proviennent d'eaux relativement propres. En veillant à ce que ces pêches aient le moins de répercussions possible sur la baleine noire de l'Atlantique Nord — et sur toutes les baleines, d'ailleurs —, nous ferons en sorte qu'elles continuent d'être considérées comme étant durables et exploitées par les gens qui prennent soin de l'océan dont ils dépendent. Je pense qu'on peut faire beaucoup plus pour mettre en valeur le travail de nos pêcheurs. Ils devraient être fiers des changements qu'ils ont apportés et, dans la mesure du possible, en tirer un avantage commercial.

Deuxièmement, je répète que nous ne pouvons absolument pas réduire les mesures de protection. Les efforts incroyables du gouvernement, des pêcheurs, des organisations non gouvernementales et des pêcheurs autochtones doivent se poursuivre. Nous traversons une période sans précédent en ce qui concerne les changements océaniques. Le golfe du Saint-Laurent, où la plupart des baleines noires de l'Atlantique Nord ont été repérées ces dernières années, se réchauffe plus rapidement que toute autre partie de l'océan canadien. Il est probable que les proies dont se nourrissent les baleines noires de l'Atlantique Nord se déplaceront de nouveau, et que les baleines les suivront. Cela signifie que nous devons poursuivre les activités scientifiques, la surveillance et l'intendance, et les élargir afin que, lorsque les baleines se déplacent, nous soyons prêts. Nous nous sommes trouvés dans la situation où nous étions en 2017 en raison d'un manque d'investissement dans la surveillance et l'intendance au cours des années précédentes. Nous savons aussi que les choses continueront de changer et que nous devons être prêts à faire face à ces changements le plus possible.

Enfin, je tiens à souligner que ce que fait le Canada pour réduire les répercussions sur la baleine noire de l'Atlantique Nord est important, et je crois que vous avez beaucoup entendu parler du travail incroyable qui a été réalisé. L'étude récente de la Commissaire à l'environnement et au développement durable a clairement mon-

tré que le MPO doit redoubler d'efforts pour protéger les espèces aquatiques en péril et devenir beaucoup plus habile à mettre en place des mesures avant qu'il ne soit trop tard.

Nous sommes au cœur d'une crise mondiale du déclin de la biodiversité. Les pays se réuniront en décembre à Montréal pour fixer des objectifs pour les 10 à 40 prochaines années quant à la façon de stopper et d'inverser ce déclin. Les efforts du Canada à l'égard de la baleine noire de l'Atlantique Nord sont actuellement un excellent exemple de ce qui peut être fait.

Nous devons nous rappeler qu'être proactifs nous coûtera moins cher que d'être réactifs. Je pense que nous avons également tiré des leçons des répercussions des changements climatiques.

Le Canada doit continuer de donner l'exemple et encourager les autres pays à faire la même chose. Je n'ai aucun doute que, grâce aux efforts continus de collaboration qui ont été déployés, nous pourrions avoir plus d'étés sans que des baleines noires de l'Atlantique Nord meurent.

Merci de m'avoir invitée. Voilà mes trois points. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions à ce sujet.

• (1455)

Le président: Merci. Nous allons maintenant passer aux questions.

Nous allons commencer par M. Arnold, pour six minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins d'être ici aujourd'hui.

D'après ce que nous entendons, c'est une approche collaborative qui semble nécessaire et qui fonctionne.

Je vais commencer par poser une question à Mme Elmslie.

Si vous comparez les approches du Canada à celles des États-Unis, quelles sont, selon vous, les points forts des mesures que le Canada a prises pour protéger les baleines noires par rapport à ce que les États-Unis ont fait?

Mme Kimberly Elmslie: Je vous remercie de cette question.

Je trouve phénoménal, quand je repense à 2017, lorsque nous avons eu cette année de crise avec 17 décès, de voir tout ce qui s'est passé et à quelle vitesse. Ces baleines entraient dans une zone complètement nouvelle, ce que nous n'avions pas prévu. Les pêcheurs de cette région ont relevé le défi.

Nous avons des fermetures de zones qui n'ont pas lieu aux États-Unis. C'est un point fort. Nous avons un très bon ensemble de mesures que nous avons mises en place, en plus de celles que les États-Unis ont mises en place.

Tous les intervenants font preuve de beaucoup de bonne volonté. C'est phénoménal ce que nous avons pu accomplir quand il le fallait.

M. Mel Arnold: Merci.

À votre connaissance, sur quelles données ou sur quels renseignements la liste rouge de l'aquarium de Monterey Bay est-elle fondée? Est-elle fondée sur la science et les faits, ou pas?

Mme Kimberly Elmslie: La décision de l'aquarium de Monterey Bay était accompagnée, lors de sa publication, d'un document d'une soixantaine de pages qui explique comment la décision a été prise. L'aquarium de Monterey Bay est transparent sur sa décision — ou sur la façon dont il a pris sa décision.

C'est en grande partie fondé sur l'incertitude, je suppose — sur ce que nous ne savons pas. C'est la raison pour laquelle j'estime que nous devons poursuivre tous les travaux scientifiques que nous menons. Il y a encore des incertitudes, alors nous devons continuer à combler cette lacune.

M. Mel Arnold: Merci.

Pouvez-vous nous dire quels seraient les risques si d'autres décès sont découverts, comme ce que nous avons connu en 2017?

Mme Kimberly Elmslie: Je suis particulièrement préoccupé par la MMPA des États-Unis. Ces pêches sont très importantes. Ce sont nos deux pêches les plus importantes sur la côte Est.

Il y a eu un effondrement des stocks de poissons à nageoires et un manque de plans de rétablissement des stocks critiques de la côte Est. Nous avons commencé à voir une diminution de la quantité de crabe des neiges et nous voulons inverser cette tendance. Ce serait absolument dévastateur pour la côte Est si nous perdions l'accès aux marchés américains.

À mon avis, la protection des baleines noires est une solution gagnante, tant pour l'espèce elle-même que pour les pêcheurs du Canada atlantique. Nous devons maintenir cet accès. Nous devons faire ce qu'il faut pour les baleines, mais nous devons maintenir cet accès.

M. Mel Arnold: D'accord. Merci.

Il semble que la meilleure façon de protéger ces baleines, ou en tout cas une bonne façon de le faire, c'est de savoir où elles se trouvent.

J'aimerais parler d'un programme de suivi par satellite de la faune qui a été lancé dans ma province et dans ma région de l'intérieur de la Colombie-Britannique, où des transpondeurs par satellite sont fixés au cerf mulet. Ils restent fixés à ces cerfs muets jusqu'à ce qu'ils se détachent. L'information qui a été ainsi recueillie a surpris les scientifiques et les biologistes. Elle a été extrêmement utile pour planifier le rétablissement de ces cerfs dans certaines régions de la Colombie-Britannique.

À votre connaissance a-t-on envisagé la possibilité de fixer des transpondeurs sur les baleines afin que nous puissions effectuer un suivi en temps réel pour avoir moins d'impact sur nos pêcheurs?

Je vous pose la question à toutes les deux.

• (1500)

Mme Kimberly Elmslie: Je vais essayer de répondre en premier, puis je céderai la parole à Mme Fuller.

Je vous remercie pour cette question, car elle est très importante. Nous devons savoir où se trouvent ces animaux. On pourrait penser que c'est assez facile, mais ce n'est pas le cas.

Des dispositifs de suivi ont été utilisés. Il y en a qui remontent à la surface et qui peuvent s'attacher à la baleine, mais ces baleines semblent comprendre que ces appareils se trouvent sur elles et elles n'aiment pas cela du tout. Elles se frottent vigoureusement et s'en débarrassent. Ils ne restent que quelques mois.

On peut aussi utiliser des implants sous-cutanés. Mais, chez les baleines noires, la couche de graisse n'est épaisse que d'environ huit pouces. À l'heure actuelle, la technologie consiste à insérer le dispositif de suivi pour que nous puissions voir où se trouvent les animaux. L'implant lui-même mesure environ 10 pouces de long. C'est tout simplement trop gros et cela causerait des infections dans une population qui est déjà très stressée.

C'est ici que j'envoie mon SOS à Elon Musk, s'il nous écoute. S'il vous plaît, donnez-nous un meilleur outil de suivi pour que nous puissions résoudre ce problème grâce à la technologie et savoir où se trouvent ces baleines. Cela nous aiderait vraiment à régler bon nombre de nos problèmes.

M. Mel Arnold: Mon temps est presque écoulé. Il me reste 20 secondes.

Le président: Il vous reste 20 secondes. Vous n'aurez pas le temps de faire grand-chose.

M. Mel Arnold: Merci.

Le président: Nous passons maintenant à M. Morrissey, pour six minutes ou moins, s'il vous plaît. Allez-y.

M. Robert Morrissey: Monsieur le président, M. Kelloway va prendre mon temps de parole.

Le président: D'accord. Il aura une dette envers vous.

Allez-y, monsieur Kelloway.

M. Mike Kelloway: Merci, monsieur Morrissey.

Merci, monsieur le président.

Bonjour aux témoins.

Permettez-moi d'abord de dire que d'après les témoignages d'aujourd'hui, mais aussi d'après les témoins précédents, il est clair que le Canada dispose des protections parmi les plus solides au monde. Je remercie les pêcheurs pour cela. Je remercie les témoins et les autres intervenants du secteur des océans.

Je tiens à dire — et M. Morrissey en a parlé lors d'une question précédente — que j'ai des réserves à l'égard de l'évaluation de Seafood Watch qui place le homard sur la liste rouge. Je pense que c'est sans fondement et que c'est tout simplement une erreur.

Ma question s'adresse à vous deux. Compte tenu de l'expérience que vous avez acquise dans ce domaine au fil des ans, pouvez-vous nous expliquer pourquoi de telles mesures sont prises dans les deux domaines suivants? Le premier est le commerce, et plus particulièrement la MMPA aux États-Unis. Je pense qu'il est important d'y revenir.

J'aurai ensuite une autre question, si j'ai le temps.

Madame Fuller, nous pouvons commencer par vous, puis nous passerons au témoin suivant.

Mme Susanna Fuller: Merci de cette question, monsieur Kelloway.

La Marine Mammal Protection Act est utilisée comme un obstacle au commerce dans une certaine mesure, mais c'est aussi une loi importante aux États-Unis. Elle a donné lieu à des mesures de protection essentielles pour les mammifères marins. Malheureusement, elle n'est probablement pas suffisamment forte, sinon il y aurait de bien meilleures mesures aux États-Unis pour la protection des baleines noires.

En ce qui concerne le commerce, l'une des choses qui n'ont pas été mentionnées, c'est que la pêche au crabe des neiges a perdu sa certification du Marine Stewardship Council dans le golfe du Saint-Laurent. Je pense qu'il est possible de la récupérer. Je ne crois pas que la perte de cette certification ait entraîné une perte énorme de prix ou de marchés, mais je suis en faveur de la certification durable des produits de la mer. Elles sont utiles pour certains marchés, et elles sont utiles à l'industrie pour comprendre où des améliorations peuvent être apportées et où elle fait déjà du bon travail.

Seafood Watch n'aura pas un impact énorme sur le commerce. Je ne pense pas que nous ayons trop à nous en inquiéter. J'ai examiné une première version du rapport. J'ai fait beaucoup de commentaires. Il est malheureux que le Canada et les États-Unis aient été mis dans le même sac. Le problème avec les critères utilisés, c'est que si vous portez atteinte à une espèce en péril, vous vous retrouvez automatiquement sur la liste rouge, et il est difficile d'en sortir.

Je dirais que la notation aurait pu être bien meilleure pour le poisson fourrage. Le Canada a accompli un travail difficile l'année dernière en fermant la pêche au maquereau et au hareng. Cela n'a pas été facile, mais cela a eu un effet sur la notation, et cet effet aurait dû être encore plus grand, parce que certaines de ces pêches utilisent des appâts.

Je prendrais donc ce rapport avec un grain de sel. Mon conseil à l'industrie... Lorsque ses représentants ont appelé pour me demander: « Avez-vous lu ce rapport? », j'ai dit: « Oui, je l'ai lu. Vous saviez tous qu'il allait sortir. » Le conseil que j'ai donné à l'industrie, c'est qu'avant la publication de ces rapports, toutes les semaines ou toutes les deux semaines, il aurait dû y avoir un communiqué de presse sur le bon travail que font les pêcheurs canadiens en matière de mesures d'atténuation pour les baleines. J'en ai parlé dans mes remarques.

Je pense que nous pouvons être beaucoup plus proactifs lorsque nous communiquons au sujet de ce que nous faisons, et cela ne doit pas venir uniquement du gouvernement sous la forme de mesures de gestion, et pas seulement des ONG, mais aussi des associations de pêcheurs. C'était une occasion de communication manquée, et je les ai poussés à commencer à s'exprimer davantage, surtout l'été prochain, à propos du travail accompli. Sean Brillant a longuement évoqué son travail sur les engins sans cordage et leur adoption par les pêcheurs. L'équipement sans cordage est une solution aux zones fermées.

Je pense que c'est une réponse probablement trop complète à votre question.

• (1505)

M. Mike Kelloway: Pas du tout, madame Fuller.

Il y a de nombreux thèmes communs ici, mais l'un est la capacité des ONG, de l'industrie et du gouvernement lorsque nous pouvons... Il arrive souvent que nous puissions trouver un terrain d'entente et un message commun pour informer les gens partout dans le monde — aux États-Unis, au Canada, dans notre propre région et dans ma propre région du Canada atlantique — du travail que nous faisons et des efforts que nous déployons.

Cela ne veut pas dire qu'on ne devrait pas ou qu'on ne peut pas faire plus, mais je vous remercie de cette réponse complète.

Madame Elmslie, avez-vous des commentaires à ce sujet?

Ensuite, s'il me reste du temps, j'aurai une brève question.

Mme Kimberly Elmslie: J'ajouterais simplement, pour prendre un exemple du bon travail qui se fait et qui n'a pas encore été cité, que Mme Brown s'occupe du désempêtrement des baleines. Presque tous les autres membres de son équipe sont des pêcheurs. Je crois que Martin Noël était ici il n'y a pas longtemps. Il sort, et Robert Haché sort, et ils désempêtrent les baleines. Ce sont des pêcheurs qui sauvent des baleines dans des conditions vraiment dangereuses. Je pense que c'est une histoire unique au Canada. Il faut le dire.

M. Mike Kelloway: Absolument.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste 40 secondes, et le compte à rebours se poursuit.

M. Mike Kelloway: D'accord. Je vais donc passer directement à la question. Elle s'adresse à vous deux.

Lors de nos conversations avec les témoins, nous avons beaucoup entendu parler de la flexibilité de nos mesures et de la nécessité d'avoir plus de flexibilité. À votre avis, est-ce possible? Quelle forme cela prendrait-il et que recommanderiez-vous?

Mme Susanna Fuller: Je serai brève, car Kim Elmslie aura probablement quelque chose à dire à ce sujet également.

Comme l'a dit Mme Brown, il n'y a pas de solution miracle, alors la souplesse est évidemment importante. Je pense qu'il est essentiel que nous fassions preuve de souplesse dans certains domaines. On sait plus ou moins quand les baleines migrent. Nous savons généralement où elles se rassemblent. Je pense que nous devons faire preuve de souplesse en ce qui concerne nos solutions et aussi être opportunistes et assez rapides. Je pense que les pêcheurs peuvent être très utiles sur le terrain à cet égard.

Vous savez, les fermetures dynamiques étaient plus difficiles à mettre en place que les fermetures statiques. Je sais que c'était difficile pour les pêcheurs, non seulement pour la pêche, mais aussi pour l'accès aux usines auxquelles ils vendaient habituellement s'ils pêchaient dans une zone légèrement différente.

Je pense qu'il y a déjà une certaine souplesse inhérente à la façon dont, chaque année, on convoque tous les intervenants et les titulaires de droits pour discuter de ce qui doit être fait. Alors quel serait l'objectif de cette souplesse? Je pense qu'il est vraiment important d'avoir la souplesse nécessaire pour assurer la conservation des baleines noires. Cela contribuera à assurer la durabilité de nos pêches et l'accès aux marchés.

D'un autre côté, bien sûr, il n'y a pas de solution universelle. M. Small nous a parlé des filets maillants. Il n'y a pas de solution universelle pour les engins de pêche, ni dans la baie de Fundy, ni dans le golfe du Saint-Laurent. Je pense que, lors des discussions, il a été fait preuve de pas mal de souplesse. Je veux simplement m'assurer que cette souplesse a pour ligne de mire le sort des baleines noires. Autrement, nous aurons tendance à esquiver, ce qui pourrait entraîner davantage d'empêtrements et de décès.

À l'issue de chaque année sans décès, je pense que tout le monde pousse un grand soupir de soulagement. Nous voulons nous assurer que, peu importe ce que nous faisons, nous continuons de pousser un soupir de soulagement à la fin de la période de migration.

Le président: Merci, monsieur Kelloway. Vous avez largement dépassé votre temps. Je le retrancherai la prochaine fois que vous aurez la parole.

Nous passons maintenant à Mme Desbiens, pour six minutes au maximum, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie également nos témoins. Il est toujours très instructif de les entendre.

Madame Elmslie, les pêcheurs sont très consultés lors de la mise en place des mécanismes de protection des baleines, mais le sont-ils sur leurs propres connaissances du terrain et sur leurs observations? Après tout, ils sont sur l'eau et ils connaissent bien le milieu dans lequel ils évoluent tous les jours. Est-ce qu'on tient suffisamment compte de leurs observations?

• (1510)

[Traduction]

Mme Kimberly Elmslie: J'aimerais entendre la réponse de Mme Fuller à cette question, car je crois qu'elle travaille un peu plus avec les pêcheurs.

Je fais partie de certains des groupes consultatifs techniques et des groupes de travail. J'y vois beaucoup de pêcheurs, d'associations de pêcheurs et d'autres. Il semble y avoir une bonne participation, et elle va croissant. Cela n'a pas toujours été le cas. La participation s'améliore. Il semble y avoir une plus grande sensibilisation lors des réunions du consortium sur les engins sans cordage qui ont lieu au Canada.

Lorsque je participe à des réunions de consultation scientifique dans le Canada atlantique, la collaboration avec les pêcheurs est primordiale. Je le répète, ce sont eux qui prennent la mer. Ils comprennent les engins et ils voient ce qui se passe sur l'eau. Je ne suis pas en mesure de juger si c'est suffisant, mais je vois qu'il y a une prise en compte et qu'il y a une écoute.

Mme Susanna Fuller: Je suis d'accord. Ce n'est probablement jamais suffisant.

À mon sens, il ne faut pas considérer les connaissances des pêcheurs comme étant monolithiques; elles sont différentes dans chaque secteur et dans chaque pêche. Il ne s'agit pas d'intégrer un savoir unique; il s'agit de connaissances vastes et diversifiées, et cela se produit à des échelles et à des périodes différentes.

Plus nous pourrions continuer à travailler en collaboration... Les associations et leurs membres sont très impliqués et il y a des échanges. Des amis pêcheurs me disent... Parfois, ils m'envoient une photo d'une baleine, mais ils ont peur de signaler sa présence, car ils craignent des restrictions. Nous devons résoudre ce problème. En réalité, cette information peut aboutir à des restrictions.

Plus nous encouragerons les pêcheurs à communiquer ce type d'information et à participer activement à l'élaboration de ces données dynamiques, mieux ce sera. S'assurer qu'ils font partie de la solution réduira leur crainte que quelque chose leur tombe dessus. Il est essentiel qu'ils puissent élaborer la solution à partir de la base. Je pense que nous sommes encore au beau milieu de tout cela. Les choses ont évolué très rapidement depuis 2017, bien qu'il y ait eu des mesures auparavant. L'équipe de Moira Brown est pour l'essentiel composée de pêcheurs.

Nous devons continuer à faire notre travail, probablement à plus petite échelle et par pêche. J'espère que non seulement les rensei-

gnements fournis par les pêcheurs seront intégrés, mais que nous en obtiendrons de plus en plus.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci à vous deux de nous faire part de vos réflexions à ce sujet.

Au bénéfice des gens qui suivent nos travaux, quelles seraient les solutions les plus prometteuses pour éviter de trop nuire à nos pêcheurs tout en protégeant les baleines noires? Selon vous, lesquelles des interventions actuelles et anticipées par les scientifiques pour l'avenir ont le plus grand potentiel de succès?

[Traduction]

Mme Kimberly Elmslie: En réponse à votre question, je pense que je vais me faire l'écho de ce que vous avez entendu aujourd'hui: notre système fonctionne.

À mon avis, si vous avez repéré une baleine, vous voulez qu'elle soit entourée d'une bulle de protection pendant qu'elle se déplace. Évidemment, il faut savoir où elle se trouve. Ensuite, il faut éliminer les menaces, qu'il s'agisse de transport maritime ou de cordages dans l'eau. Je pense que les fermetures sont une bonne chose et qu'elles fonctionnent, même s'il y a des améliorations possibles. À mesure que nous en apprendrons davantage et que nos connaissances s'amélioreront, nous perfectionnerons continuellement nos mesures.

Il y a eu des modifications des fermetures. Par exemple, nous n'avons plus de fermetures pour des profondeurs inférieures à 20 brasses. C'est un exemple d'utilisation des connaissances scientifiques sur les baleines et sur la façon dont les baleines utilisent l'environnement. Nous n'avons pas besoin de fermer certaines zones.

Voilà ce qui est important selon moi. C'est ce qui va aider tout le monde. Les mesures doivent se poursuivre. Malheureusement, ce problème ne va pas disparaître. Nous devons mener ces actions pendant longtemps. Nous aimerions qu'un système permanent soit en place pour que les pêcheurs sachent chaque année ce qui s'en vient et ce qui va se passer. Nous continuons d'apporter ces améliorations avec toute l'information que nous obtenons afin de pouvoir nous concentrer sur la véritable solution.

Je le répète, c'est la raison pour laquelle il faut financer la recherche scientifique, les nécropsies et les opérations de désempêtrement des baleines. Ce sont ces personnes qui vont chercher l'équipement et cela nous permet de savoir d'où il vient ou de quel genre d'équipement il s'agit. Tous ces renseignements nous aident à peaufiner la solution qui, au bout du compte, profitera à tout le monde.

• (1515)

Le président: Merci, madame Desbiens. Votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme Barron, pour six minutes au maximum.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Ma première question s'adresse à Mme Fuller.

Madame Fuller, compte tenu de certains des travaux que vous avez effectués par le passé et de ce que vous avez dit lors de votre exposé, que pensez-vous des réflexions sur le rôle des gardiens du savoir autochtone dans ce processus de transfert d'information sur les méthodes de conservation, sur l'équipement utilisé et sur les pratiques exemplaires. Comment cela entre-t-il en ligne de compte dans la discussion? Je n'ai encore rien entendu à ce sujet.

Mme Susanna Fuller: Je pense qu'en ce qui concerne les pêches susceptibles d'interagir avec les baleines noires, bon nombre d'entre elles sont des pêches commerciales, qu'elles soient pratiquées par des pêcheurs non autochtones ou autochtones. Lorsqu'il s'agit des connaissances des pêcheurs, nous incluons la pêche au crabe, au homard et la pêche d'autres espèces à des fins commerciales et communautaires, ainsi que les autres pêches qui sont entreprises et qui appartiennent aux Premières Nations, mais sur l'eau vous ne pouvez pas faire la distinction entre ces connaissances et celles des pêcheurs non autochtones.

Nous avons récemment appuyé... Je ne sais pas si vous avez vu le film *Les dernières baleines noires*. Nous avons appuyé sa traduction en langue micmaque, car souvent ces histoires sont racontées, mais pas dans les collectivités où elles doivent l'être, et ces histoires ne sont pas partagées.

Nous avons organisé une série d'ateliers — qui étaient censés se tenir en personne, mais qui ont fini par avoir lieu en ligne en raison de la COVID-19 — pour parler aux collectivités autochtones des espèces en péril et obtenir leurs points de vue. Les espèces qui sont ressorties comme étant les plus importantes et celles que les Autochtones connaissaient le mieux étaient les anguilles, les civelles et le saumon, mais je pense que c'est le système de connaissances et les valeurs qui sont vraiment importants, avec l'idée que ces espèces sont là depuis toujours et que nous devons penser à sept générations... Je ne prétends pas du tout parler au nom du savoir autochtone, et je ne suis pas dépositaire du savoir autochtone, mais je pense qu'il doit faire partie, comme vous le dites, de la solution. Je crois que les organisations autochtones et les pêcheurs participent de plus en plus aux tables rondes et que cette tendance se poursuivra.

Comme Mme Elmslie l'a dit, lorsque tout est itératif, qu'il s'agisse des connaissances des pêcheurs, des connaissances autochtones, des mesures de gestion ou de la science, nous avons sans cesse de nouvelles données et nous espérons améliorer les extrants.

J'espère avoir répondu à votre question, mais je pense que c'est parfois difficile à séparer. Si vous êtes un pêcheur de crabe, vous pêchez le crabe, de sorte que vos expériences sur l'eau sont raisonnablement semblables, qui que vous soyez.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, madame Fuller. Oui, cela répond à ma question.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Elmslie. Merci également d'être ici, madame Elmslie.

Vous avez parlé des avantages d'un système permanent dans votre déclaration préliminaire. J'ai beaucoup aimé l'image que vous avez donnée de la baleine encerclée de protection. J'ai beaucoup aimé cette image.

Lorsque vous parlez d'un système permanent, vous parlez aussi de la capacité d'adaptation et du fait que les différentes régions doivent avoir des mesures spécifiques. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont nous pouvons assurer la permanence né-

cessaire tout en nous adaptant aux changements continus et particuliers à chaque région.

Mme Kimberly Elmslie: Oui. Je vous remercie de votre question. Les deux propositions semblent en effet contradictoires: comment peut-il à la fois y avoir de la permanence et de la souplesse?

Pour ce qui est de la permanence, à l'heure actuelle, le système en place repose soit sur des arrêtés d'urgence, qui concernent généralement la pêche, soit sur le recours au pouvoir discrétionnaire de la ministre. En ce qui concerne la navigation, ce sont des arrêtés d'urgence.

Je le répète, nous avons besoin d'une sorte de mécanisme de réglementation pour le transport maritime et la pêche qui oblige les ministres à continuer de mettre en place des mesures. Quand on se fie au pouvoir discrétionnaire, cela fonctionne, mais ce sera un problème pour les gouvernements successifs au fil du temps. Nous devons garder cette priorité et passer le flambeau, car ce problème nécessitera de nombreuses années pour trouver une solution.

C'est la permanence qui l'exige. Ainsi, tout le monde sait que cela aura lieu chaque année, et que dans ce cadre, vous avez toutes les informations nécessaires. Quelles améliorations seront apportées à la mesure l'an prochain grâce à tous les nouveaux renseignements que nous aurons? Les baleines se sont-elles déplacées? Un nouvel article scientifique a-t-il été publié? Avons-nous appris quelque chose de nouveau qui nous permette de poursuivre jusqu'à ce que la population de baleines se soit suffisamment rétablie?

• (1520)

Mme Lisa Marie Barron: Merci, madame Elmslie.

Vous avez également parlé du lien entre la protection des baleines noires de l'Atlantique Nord et le fonctionnement du transport maritime. Je me demande si vous pourriez nous parler un peu des risques et des mesures de protection que vous observez dans le cadre de nos processus de transport maritime et de la protection des baleines.

Mme Kimberly Elmslie: Il y a deux grandes menaces pour les baleines. Il y a la pêche bien sûr, et le transport maritime est l'autre gros problème. Un bon nombre de baleines sont mortes à la suite de collisions avec des navires dans les eaux canadiennes. Un grand nombre de travaux ont permis de comprendre que si nous ralentissons la vitesse de ces navires à moins de 10 nœuds environ, il est plus probable que la baleine survive à une collision si elle venait à se produire.

Au Canada, nous avons des voies de navigation, ce qui est vraiment positif, car cela signifie que tous les navires sont dans le même espace. Nous avons des exigences selon lesquelles lorsqu'on trouve des baleines dans la zone de la voie de navigation, il faut ralentir à 10 nœuds, et la vitesse dans le reste du golfe est limitée à 10 nœuds. On installe une petite barrière autour de l'endroit où se trouve la plus grande communauté de baleines, et les navires sont censés éviter cette zone ou aller à huit nœuds. Voilà un exemple d'amélioration de la façon dont nous essayons de protéger les baleines.

Cela dit, dans les secteurs où c'est obligatoire, Transports Canada signale que la mesure est respectée à environ 95 %. Dans le détroit de Cabot, où la mesure repose sur le volontariat, elle n'est respectée qu'à environ 50 %. J'insiste donc, lorsque les mesures sont obligatoires, elles fonctionnent. On l'a vu aussi aux États-Unis. Nous avons également une campagne américaine. Si une mesure est obligatoire, elle a tendance à être suivie, mais lorsqu'elle repose sur le volontariat, c'est moins le cas. Le caractère obligatoire des mesures est donc très important.

Le président: Merci, madame Barron. Vous me devrez aussi du temps à la prochaine réunion.

Je tiens à remercier chaleureusement Mme Elmslie et Mme Fuller de leur participation aujourd'hui et d'avoir partagé leurs connaissances avec le Comité.

Cela met fin à cette partie de notre réunion d'aujourd'hui. Je tiens à remercier tous les participants. Encore une fois, je remercie l'équipe d'interprétation, les greffiers et les analystes de nous avoir aidés dans cette étude.

J'espère que tout le monde sera présent mardi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>